

<p style="text-align: center;">Compte rendu de la réunion de l'atelier citoyen "Sport, culture, éducation" du 04 juillet 2011</p>
--

Présents

Collège des habitants : Nicole Valissant, Corinne Dumont, Sébastien Regnier, Alain Pidoux, Kumar Jaya

Collège des associations : FCPE - Claudine Vincent-Sully

Collège des élus : Sophie Darteil, Maire-adjointe à l'éducation, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays, Eric Alligner, Conseiller municipal, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays

Collège des personnes ressources – Ville de Tremblay-en-France : Florence Speth, Directrice de la Division Voirie et infrastructures ; Isabelle Goutmann, Directrice Division Démocratie locale ; Rosica Tomova, chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

L'atelier « Sport, culture et éducation » se met en place afin de recueillir l'avis des habitants du Vieux-pays sur les projets municipaux dans ces domaines, mais également pour faire porter des initiatives citoyennes qui pourraient être proposées dans ces champs. Cette première réunion de l'atelier avait pour objet d'échanger sur la possibilité d'aménager un nouveau plateau d'évolution pour les enfants et de débattre des manifestations publiques dans le quartier.

Projet pour un nouveau plateau d'évolution au Vieux-pays

Au fur et à mesure qu'augmente la population du Vieux-pays, le plateau d'évolution de l'école A. Malraux est de plus en plus occupé et il n'y a pas suffisamment d'espace pour que tous les enfants du quartier puissent y jouer. Il est donc nécessaire de mener une réflexion collective sur la localisation et la conception d'un nouveau plateau d'évolution. Plusieurs solutions existent concernant sa localisation : du côté Est de la route de Roissy, à l'angle de la rue Gosse et du Chemin Vert (à côté du transformateur EDF), ou plus loin sur les terrains agricoles...

Questions et avis des habitants

▪ **Localisation et conception du plateau d'évolution**

Le premier plateau d'évolution, celui de l'école Malraux, est toujours occupé et surtout par des adolescents, alors que les enfants plus petits n'ont pas d'endroit où ils peuvent jouer. Il faut donc prévoir un plateau d'évolution pour cette tranche d'âge – peut-être un peu plus petit que le plateau existant, pour un public plus jeune, mais toujours à proximité de l'école Malraux. Le besoin ressenti est de créer un plateau où les enfants puissent jouer au football et au basket-ball.

▪ **Besoins en matière d'espaces de rencontre pour les jeunes**

Les jeunes du quartier ne trouvent pas toujours d'endroit où ils puissent se rencontrer sans nécessairement avoir une activité fixe et programmée d'avance. Ainsi, ils se retrouvent souvent dans l'espace public, notamment rue du Héron Cendré. Leurs rassemblements causent des

nuisances (bruit nocturne, non-respect de l'entretien des espaces publics) et ces personnes ont un comportement très conflictuel avec les riverains. Deux riverains proposent l'installation d'une caméra de vidéo-surveillance et le renforcement de la présence policière, car ces actions ont généralement un effet dissuasif. La municipalité indique que la vidéo-surveillance est cependant très coûteuse. Il a été demandé que la police fasse des tours réguliers le soir dans le quartier. Les habitants sont invités à faire des signalements auprès de la police municipale et nationale au moment où ils aperçoivent des nuisances dans l'espace public.

Il a également été proposé de planter une vingtaine d'arbres afin de bloquer les jeux de ballon, voire de fermer totalement l'espace. Toutefois tout le monde est d'accord sur le fait qu'il serait dommage de fermer ce parc. La division Voirie et infrastructures s'engage à installer une barrière amovible d'ici trois mois pour empêcher la circulation des motos.

Manifestations publiques actuellement en cours

Plusieurs manifestations publiques se déroulent tous les ans au Vieux-pays : la brocante (en octobre), la fête Saint Médard, la fête des voisins, celle du Chapiteau bleu,...La prochaine manifestation prévue est celle du feu d'artifice la veille de la Fête nationale du 14 juillet.

▪ **Feu d'artifice la veille du 14 juillet**

C'est une manifestation qui renforce le rayonnement événementiel du Vieux-pays en faisant venir des habitants de tous les quartiers de Tremblay, mais également des communes limitrophes et de Paris. Elle aura lieu cette année encore au Château bleu.

Questions et avis des habitants

Les habitants veulent s'assurer que des médiateurs seront présents au feu d'artifice traditionnel le soir du 13 juillet. Il est également nécessaire de veiller à la fluidité de la circulation dans le quartier.

Les services Tranquillité publique et Médiation ont été prévenus et vont prendre des mesures de précaution pour garantir la sécurité des participants à la manifestation et la tranquillité des riverains pendant toute la soirée. De plus, les pétards et artifices de jardins pendant la manifestation dans l'enceinte du Château bleu sont interdits par arrêté municipal pour la sécurité de tous. La circulation sera changée du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 3h du matin afin de faciliter les déplacements en automobile. La rue de la Pissotte sera fermée à la circulation. Deux parkings sont à la disposition des conducteurs : celui de la place du Colonel-Henri-Rol-Tanguy et celui du chemin de la Croix. Enfin, une navette gratuite qui dessert tous les quartier est mise en place pour inciter les habitants à ne pas prendre leur véhicule.

▪ **Fête des voisins**

Questions et avis des habitants

Les habitants souhaitent que la fête des voisins soit organisée sur plusieurs jours et non pas seulement sur une journée, car il n'est pas judicieux de fermer toutes les rues de circulation au même moment. La municipalité préfère également cette formule, car il est impossible de mobiliser toutes les équipes en charge des manifestations publiques, de la voirie et/ou de la tranquillité pour cette manifestation à une date unique. Les habitants peuvent choisir n'importe quelle date du calendrier pour organiser leur fête des voisins, il suffit seulement d'indiquer la date choisie sur la demande d'autorisation qu'ils adressent à la mairie et de la transmettre suffisamment à l'avance en mairie.

Questions diverses

▪ **Navette pour les élèves du collège Ronsard**

Depuis deux mois, habitants, élus et services municipaux se sont mobilisés afin de maintenir le transport spécifique pour les élèves du collège Ronsard qui habitent le Vieux-pays. Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a donné son accord pour que la navette soit prolongée l'année prochaine. Toutefois, il faudra réfléchir rapidement à des solutions alternatives, car ce prolongement reste exceptionnel et ne sera pas maintenu pour les années à venir. Une réunion sera organisée à la rentrée afin de trouver d'autres solutions pour le transport des élèves.

▪ **Services de la Poste**

Les habitants regrettent les insuffisances persistantes concernant les services de la Poste. En effet, le point Poste est toujours fermé car l'agent municipal qui y travaille est actuellement en arrêt maladie. Dans la poursuite du choix qu'elle a déjà fait en affectant à la poste un de ses agents, la municipalité réfléchit à des solutions visant à assurer la continuité de ce service, notamment en recrutant éventuellement un agent polyvalent qui pourrait avoir une mission d'accueil, orientation et accompagnement et, en même temps, de remplacement de l'agent affecté à la Poste en cas de besoin.